

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	Mardi 04 avril 2022	<b>Séance du Mardi 12 avril 2022</b>
		L'An Deux Mille Vingt et deux, le Douze avril à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : <b>42</b>	
Présents : 33	Pour :42	
Absents : 3	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	
Rapporteur	Claude REVEL	Président de la Communauté de communes du Clermontais

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Grégory GUERIN (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Marc CARAYON (Lacoste), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par Mme Christine RICARD (Paulhan).

Absent(e)s : M. Arnaud MOULS (Canet), Sébastien VAISSADE (Liausson), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan).

## 28. Budget primitif 2022 – Budget annexe ASSAINISSEMENT « INTERC'EAU »

Considérant le projet de Budget primitif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT « INTERC'EAU », détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le Budget primitif 2022 :

Section d'exploitation					
Chap.	Désignation	BP 2022	Chap.	Désignation	BP 2022
011	Charges à caractère général	814 290,00	70	Ventes de produits	1 811 853,25
012	Charges de personnel	495 189,21	74	Subventions d'exploitation	103 004,58
013	Charges de produits	112 065,83	77	Produits exceptionnels	2 000,00
014	Autres charges courantes	1 000,00	042	Opérations d'ordre	140 000,00

Accusé de réception en préfecture  
034 213 400 337 le 22/04/2022 à 12:29:15  
Date de télétransmission : 28/04/2022  
Date de récépissé : 04/05/2022

Section d'exploitation					
Chap.	Désignation	BP 2022	Chap.	Désignation	BP 2022
66	Charges financières	126 900,00	002	Résultat reporté N-1	929 976,36
67	Charges exceptionnelles	52 500,00			
68	Dotations aux provisions	10 000,00			
022	Dépenses imprévues	30 000,00			
023	Virement à la SI	809 889,15			
042	Opérations d'ordre	535 000,00			
<b>Total Exploitation</b>		<b>2 986 834,19</b>	<b>Total Exploitation</b>		<b>2 986 834,19</b>

Section investissement					
Chap.	Désignation	BP 2022	Chap.	Désignation	BP 2022
Op.	Total dépenses opérations <b>+ Reste à réaliser 2021</b>	4 946 965,00 <b>+ 1 176,67</b>	10	Dotations, fonds divers	369 526,74
16	Remboursement capital emprunts	250 000,00	13	Subventions	1 428 019,00
020	Dépenses imprévues	140 000,00	16	Emprunt	2 704 056,85
040	Opérations d'ordre	140 000,00	021	Virement de la SE	809 889,15
041	Opérations patrimoniales	8 103,75	041	Opérations patrimoniales	8 103,75
4581	Opérations compte de tiers	56 850,46	4582	Opérations compte de tiers	56 850,46
001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	368 355,07	040	Opérations d'ordre	535 000,00
<b>Total Investissement</b>		<b>5 911 445,95</b>	<b>Total Investissement</b>		<b>5 911 445,95</b>

En conséquence, Monsieur REVEL propose aux membres du Conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** le Budget primitif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT « INTERC'EAU », tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre, avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.

Monsieur REVEL soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le Budget primitif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT « INTERC'EAU », tel que présenté et confirme que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre, avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.